

Sur convocation du Maire en date du 24 août 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 1^{er} septembre 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRÉ, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

EST ABSENT EXCUSE : Robert LAURAIN (qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Odile DEFRERE-MILLER

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier compte rendu conseil municipal en date du 11 juillet 2016

Celui-ci est approuvé.

Lecture est faite des délibérations des deux dernières réunions de conseil municipal et celles-ci sont approuvées également.

Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur 4 biens :

Une moitié de cité rue de la Gare vendue 60.400,00 €

Un terrain de 2 centiares rue des Cyprès vendu 100 €

Une maison rue des Roseaux vendue 104.000,00 €

Une maison rue de Mirecourt vendue 20.000,00 €

Point n°3 : Proposition d'adhésion au contrat d'assurance statutaire

Le contrat groupe auquel nous adhérons auprès du Centre de Gestion se termine le 31 décembre 2016 et il est donc à reconduire. D'autres informations doivent nous être fournies sur le sujet. A voir à la prochaine réunion de conseil municipal.

Point n°4 : Décision modificative – Budget FORET

Diminution de crédits au 022 en dépenses imprévues de fonctionnement : 2.000,00 €

Augmentation de crédits au 6282 pour frais de gardiennage : 2.000,00 €

Avis favorable à l'unanimité.

Point n°5 : Extinction de créances

Dans le budget du Service de l'Eau pour un montant de 1519.26 € correspondant à des factures d'eau de personnes faisant l'objet d'une recommandation aux fins de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire par le Tribunal d'Instance d'Epinal.

Dans le budget de la Commune pour un montant de 409 € correspondant à une location de salle par une association en liquidation judiciaire – clôture pour insuffisance d'actif.

Le conseil municipal constate l'irrecouvrabilité de ces créances et décide d'émettre les mandats correspondants au compte 6542 « extinction de créances ».

Aussi, pour ce faire le conseil municipal doit prendre une décision modificative dans chaque budget.

Budget du Service de l'Eau :

Diminution de crédits au 022 en dépenses de fonctionnement : 1.000,00 €

Augmentation de crédits au 6542 pour créances éteintes : 1.000,00 €

Budget Commune :

Diminution de crédits au 022 en dépenses de fonctionnement : 410,00 €

Augmentation de crédits au 6542 pour créances éteintes : 410,00 €

Avis favorable est donné pour ces deux décisions modificatives.

Point n°6 : Transfert de travaux de voirie – de TRANSROUTE à EIFFAGE

Dans le cadre de la réorganisation du périmètre Nord-Est, la Société TRANSROUTE a fait l'objet d'une fusion absorption au profit de la Société EIFFAGE ROUTE NORD EST.

C'est la raison pour laquelle de nouveaux établissements EIFFAGE ROUTE NORD EST ont été créés et se substituent depuis le 2 mai 2016 aux établissements TRANSROUTE avec le même personnel, les mêmes interlocuteurs et le même matériel.

Il est demandé à la commune l'établissement d'un acte de transfert pour les marchés suivants :

Travaux d'aménagement de la RD266,

Aménagement d'un arrêt de bus rue de la Gare,

Réparations aux enrobés chauds et au PATA sur voies communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, accepte le transfert de ce marché et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

Point n°7 : Rapport annuel du SIADU

Philippe RETOURNARD fait l'exposé et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de Darnieulles et Uxegney devant l'assemblée.

Le conseil municipal prend acte du rapport et l'approuve à l'unanimité. Le rapport est à la disposition de tous en Mairie.

Point n°8 : Point sur les travaux en cours

Rue de Mirecourt : les travaux d'assainissement sont terminés et un avenant de 14.000,00 € a été nécessaire pour mener à bien ce chantier.

Périmètres de protection des ouvrages d'eau : un avenant au marché a été nécessaire pour terminer les travaux. L'avenant se chiffre à 6.311,60 € et les travaux sont à ce jour terminés.

Point n°9 : Point sur diverses subventions

20.000,00 € par la région Grand Est pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau rue d'Epinal

8.250,00 € au SMDEV pour les travaux d'enfouissement du réseau éclairage public

300 € par la CAE pour l'achat d'un vélo à assistance électrique à une habitante de Darnieulles

Point n°10 : Répartition du fonds national de péréquation

Le Conseil Municipal approuve la répartition du fonds national de péréquation. Il nous sera versé par la Communauté d'agglomération d'Epinal la somme de 35.393,50 € en 2016.

Point n°11 : Nouvelles activités périscolaires

Les inscriptions devaient être closes au 1^{er} juillet 2016 et chaque famille avait été avertie dans ce sens. Hélas, à quelques jours de la rentrée scolaire, certains parents se sont inquiétés pour leurs enfants. De 55 enfants, l'effectif est passé à 75 et l'on estime que ce sera une centaine d'enfants qui participeront au NAP. Toute la préparation et l'organisation s'en trouvent perturbées et l'encadrement doit pourtant suivre afin de respecter les règles.

La création d'un poste d'adjoint d'animation, de deux postes d'adjoint technique est nécessaire.

Le Maire donne carte blanche à son adjointe pour ces NAP se déroulent au mieux.

Informations et questions diverses

Eclairage public : depuis août 2015, date à laquelle l'éclairage public est éteint à partir de 23h jusqu'à 5h du matin, c'est 9.681,78 € en moins sur la facture d'électricité. L'extinction perdurera donc !

Restauration du tableau de l'église : un devis a été établi par l'atelier Noëlle JEANNETTE et Julien CHAMPLON de Boersch pour un montant de 9.290,00 € HT

Rentrée des classes : la gendarmerie était présente le matin de la rentrée dans le cadre du plan Vigipirate. Il faut que les portails restent impérativement fermés durant la journée. Avec les nombreux intervenants venant à l'école, l'installation d'un interphone-visiophone avec commande à distance est nécessaire.

Réunion publique NAP : le 23 septembre 2016 à 18h45 à la Maison Polyvalente

Réunion Salon des Collectionneurs : le 12 septembre à 20h30 à la salle des fêtes

Réunion commission des affaires électorales : le 22 septembre 2016 à 18h30 à la Mairie

Réunion CCAS : le 14 septembre à 18h30 en mairie

Les 16, 17 et 18 juillet : jours de deuil national pour les victimes des attentats de Nice du 14 juillet.

Vente de burgers : Mr Nourdin sera sur la place de la fête à partir de janvier 2017

La randonnée de Virine : passera à Darnieulles le 18 septembre 2016

Changement de fenêtres : 3 fenêtres ont été changées au secrétariat de Mairie

Recensement de la population : réunion en Préfecture pour le Maire le 20 septembre 2016 de 14h30 à 16h30

Plainte déposée : le premier adjoint a déposé plainte à la gendarmerie pour détérioration d'une porte au restaurant scolaire et pour un dépôt d'ordures

Prévention routière : à l'école élémentaire le vendredi 3 mars 2017.